

## Des flammes à la Société gabonaise de raffinage (Sogara)

### Plus de peur que de mal



Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, suivant les explications d'un technicien...



... puis se félicitant de la bravoure des agents lors d'une séance de travail.

**SYM**  
Port-Gentil/Gabon

«**IL** n'y a pas de dysfonctionnement au niveau de la Société gabonaise de raffinage (Sogara), le carburant doit continuer à être distribué normalement comme par le passé, je pars d'ici rassuré.» Ces propos rassurants sont du ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, au sortir d'une visite qu'il vient d'ef-

fectuer au cœur de l'unique raffinerie gabonaise, deux jours après un incident survenu sur ses installations. En effet, une flamme a surgi sur les installations de la Sogara, à la suite d'une pression au niveau de la colonne qui fait passer les liquides inflammables et autres gaz. «La soupape ayant fonctionné anormalement, les gaz se sont projetés vers l'atmosphère déjà chaude, ce qui a occasionné la flamme heureusement circonscrite immédiatement par les



Les installations de Sogara sont fonctionnelles : il y a eu plus de peur que de mal.

équipes de sécurité», explique le directeur général de la Sogara, Noël Mboumba, soutenant que l'incident était mineur. Occasion pour le patron de la raffinerie du Gabon de regretter la «communication spectacle» menée par les amateurs des réseaux sociaux. «Il y a eu plus de peur que de mal. La Sogara se porte bien», a rassuré M. Mboumba. Informé de l'incident, le ministre Houangni Ambourou s'est donc rendu aussitôt dans la capitale économique pour s'enquê-

rir personnellement de la situation, et rassurer à son tour les populations et l'ensemble des opérateurs ayant un lien avec la Sogara, de la maîtrise parfaite des flammes. Le membre du gouvernement en a profité pour féliciter les ressources humaines de l'entreprise pour leur professionnalisme et leur réaction positive. «Les agents de la Sogara viennent encore de prouver leur capacité à gérer les risques opérationnels», a-t-il souligné, pour s'en féliciter.

## Lutte contre les stupéfiants dans le district de Meyo-Kyé

### Deux dealers appréhendés avec du cannabis scotché sur le corps



Roger Mba Abessolo et Lilian Assoumou Mengue : un mode opératoire à révisiter.



Le district de Meyo-Kyé où les deux suspects ont été arrêtés...



... avant d'être placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem.

**SCOM**  
Libreville/Gabon

**ROGER** Mba Abessolo, 40 ans, et Lilian Assoumou Mengue, 30 ans,

tous deux Gabonais, ont été appréhendés par les éléments de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyé, dans le département du Ntem, le jeudi 4 janvier dernier.

Les deux individus ont été pris en flagrant délit de détention de chanvre indien, la drogue faisant corps avec leurs... corps, auxquels elle était attachée à l'aide d'une bande adhésive. Ce jeudi 4 janvier donc, il est environ 16 heures. Mba Abessolo et Assoumou Mengue font partie des occupants d'un véhicule en provenance du Cameroun. Lors de la vérification des identités des passagers et de leurs bagages au poste de

contrôle de Meyo-kyé, l'attention des Officiers de police judiciaire (OPJ) est très vite attirée, non seulement par l'attitude suspecte des deux hommes, mais également par une forte odeur de chanvre indien qu'ils distillent. Toute chose qui amène les gendarmes à procéder à une fouille au corps des intéressés. L'initiative ne tarde pas à porter ses fruits, car ils trouvent, scotché sur le corps des deux com-

pères, du stupéfiant. «*Roger Mba Abessolo s'est fait attacher le cannabis à la hauteur des cuisses, tandis que son compagnon Lilian Assoumou Mengue a, lui, soigneusement fixé le produit prohibé autour de sa poitrine, tel un plastron*», raconte une source proche de la direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyé. Comme quoi, le mode opératoire étonnant des

deux roublards n'aura pas été des plus performants, la preuve... Le samedi 6 janvier dernier, Roger Mba et Lilian Assoumou ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem. Au sortir de l'instruction, les deux présumés dealers ont pris le chemin de la prison centrale de cette localité, où ils attendent désormais leur jugement.